

## « Donnons la parole aux derniers combattants »

**Serge Barcellini**, président général du Souvenir français.

PHOTO : JÉRÔME FOUQUET, ARCHIVES OUEST-FRANCE



« Les combattants de la Seconde Guerre mondiale sont les dernières buttes témoins d'une génération à qui nous devons la liberté.

Combattants de la bataille de France, résistants, soldats de la Libération, ils ont écrit une page de notre histoire nationale qui, aujourd'hui et demain encore plus, cimentera notre société.

Être français, c'est partager une his-

toire commune, une histoire que portent ceux qui en furent les acteurs et les témoins.

Chacun d'entre eux a accepté, un jour, que son destin individuel fusionne au sein du destin collectif de la Nation.

« Il est urgent de les écouter »

Mais combien sont-ils aujourd'hui, ces combattants en uniforme, ceux de 1940 ainsi que ceux de 1944, ces résistants de l'ombre, ces anciens des Forces françaises libres, ces déportés et internés de la Résistance ?

Combien sont-ils encore de nos jours ? Le nombre en est connu à tra-

vers ceux qui perçoivent la retraite du combattant : 41 198.

De ce chiffre, il faut retirer les anciens combattants d'Indochine dont les dates de naissance sont fort proches de celles des combattants de 1939-1945, ainsi que les combattants alsaciens mosellans incorporés de force dans les armées allemandes, que nous reconnaissons pleinement comme combattants mais qu'il est difficile d'associer à la libération de la France.

Ils sont donc aujourd'hui moins de 35 000.

Combien seront-ils lorsque nous célébrerons le 80<sup>e</sup> anniversaire des Débarquements et de la Libération en 2024 et de la victoire du 8 mai en 2025 ?

Compte tenu de l'âge actuel des

combattants de 39-45, avoir 20 ans en 1940, c'est avoir 101 ans aujourd'hui, avoir 20 ans en 1945, c'est avoir 96 ans aujourd'hui, nous pouvons évaluer qu'ils seront entre 5 et 10 000 lors des 80<sup>e</sup> anniversaires.

Il est donc urgent de les recenser, département par département, commune par commune, et de les écouter.

« Qui sera le dernier de Dunkerque ? »

Ce recensement est rendu possible par l'existence des fichiers dans les trésoreries générales, fichiers qui donnent les adresses des retraités

combattants. Quant aux recensements communaux, les directeurs de l'ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) pourraient le réaliser.

Donnons-leur la parole, en particulier dans les établissements scolaires, mais aussi dans les médias avant qu'ils ne disparaissent avec leur histoire et leurs souvenirs.

Nous connaissons le dernier compagnon de la Libération : Hubert Germain. Mais qui sera le dernier des combats de Dunkerque et de ceux de la ligne Maginot, le dernier prisonnier de guerre, le dernier du Vercors, le dernier de Saint-Marcel ?

Qui sera le dernier déporté de Buchenwald et du Struthof ?

Le dernier de Bir-Hakeim ? Existe-t-il encore ou a-t-il disparu dans le

grand silence des médias ?

En 2000, en ma qualité de directeur général de l'ONACVG, j'avais mis en place un suivi « au jour le jour » des derniers poilus et chaque 11 novembre, nous en connaissons le nombre.

Chaque 11 novembre, ils étaient placés sous le projecteur de la mémoire. C'est ce suivi mémoriel qui permet de rendre hommage le 12 mars 2008 au « dernier des derniers », Lazare Ponticelli.

Comment aurait-on pu savoir qu'il était le dernier poilu sans ce travail de recensement ?

Il faut donc ne plus tarder pour mettre en œuvre le même recensement pour 1939-1945 si nous ne voulons pas que les héros du temps passé disparaissent dans le silence assourdissant du temps présent. >>

## Égalité femmes-hommes au CESE : quid de la grande cause du quinquennat ?



**Danielle Bousquet**, **Françoise Vouillot** (2), **Geneviève Couraud** (3). (1). PHOTO : DR PHOTO : DR PHOTO : DR

« Troisième assemblée constitutionnelle de la République après l'Assemblée nationale et le Sénat, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) est désormais, selon les vœux du président de la République, la chambre de la participation citoyenne.

La réforme de 2021, comme l'indique le CESE lui-même sur son site, « accroît en effet la place de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques, et fait du CESE le carrefour des consultations publi-

ques et l'institution de référence en matière de participation citoyenne ».

On comprend l'importance de la désignation de ses membres qui auront donc la mission de représenter la diversité de la société, mais aussi d'entendre et de transmettre les vœux et préconisations de la société tout entière qui pourra les interpeller par voie de pétition.

Or, que constatons-nous ?

Parmi les huit personnes représentant la vie associative, il n'y a aucune membre du mouvement féministe associatif alors que l'on dénombre deux représentants (femme et homme) pour la Fédération nationale des chasseurs (FNC), deux pour celle de la pêche et de la protection du milieu aquatique (FNPF), tout comme pour la Ligue française pour la protection des oiseaux (LPO). Au titre de la cohésion sociale et territoriale (vingt-neuf membres), une seule organisation féministe a été retenue : la Fédération nationale solidarités

femmes (FNSF).

Il n'est pas question de remettre en cause la désignation de la FNSF, partenaire dont nous reconnaissons le travail remarquable. Cependant, la personne qui la représentera, quelle que soit sa grande expérience, pourra-t-elle à la fois porter l'ensemble des problématiques intriquées qui font que la vie et le parcours des femmes de notre pays restent encore très inégalitaires, et aussi peser sur les décisions du CESE ?

« Les associations de droits des femmes sont ignorées »

Et quant à toutes les autres questions, quant à tous les autres domaines d'inégalités qui font l'objet des revendications actuelles des femmes, qu'en sera-t-il ? La santé, la sexualité, l'éducation et la formation, le domestique, la sphère professionnelle ?

Que dire, par exemple, de l'absence totale ou presque des femmes dans le domaine de l'intelligence artificielle qui à court terme gèrera l'ensemble de nos sociétés ?

Toutes les associations de droits des femmes qui, depuis des dizaines d'années, maillent le territoire de notre pays jusque dans les plus petites communes sont ignorées.

Plus qu'un recul évident de la composition du CESE qui, précédemment, par le jeu de la désignation des personnalités qualifiées, comptait dans ses rangs des personnalités du mouvement féministe notablement engagées pour les droits des femmes, c'est une éviction.

Qui alors a procédé à la sélection des associations féministes ? La mission principale du CESE est de permettre au gouvernement de mieux prendre en compte la parole de la société civile et des citoyennes et citoyens. Peut-on imaginer, au vu de sa composition, qu'il soit à la hauteur de ses responsabilités ?

Voilà pourquoi, nous qui, à des titres divers, défendons les droits des femmes et luttons contre les inégalités, nous exprimons notre profonde déception face à ce non-respect de l'engagement du président de la République, le 25 novembre 2017, de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes la grande cause nationale de son quinquennat, et nos vives inquiétudes sur la capacité du CESE, privé des expertises nécessaires, à apporter des éléments de compréhension des phénomènes de société, et des préconisations de politiques publiques pour rendre notre société plus égalitaire. >>

(1) Danielle Bousquet, présidente de la Fédération nationale des centres d'information des droits des femmes et des familles (FNCIDFF), ancienne députée des Côtes-d'Armor, ancienne vice-présidente de l'Assemblée nationale, ancienne présidente du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE F/H).

(2) Françoise Vouillot, ex-maîtresse de conférences en psychologie de l'orientation au Cnam-Inetop, responsable du groupe de recherches Orientation et genre, ancienne présidente de la commission « Lutte contre les stéréotypes et rôles sociaux » du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE F/H).

(3) Geneviève Couraud, militante associative féministe, professeure de lettres retraitée, ancienne conseillère d'arrondissements de Marseille, ancienne membre de section du CESE, ancienne présidente de l'Observatoire des droits des femmes du CG-13, ancienne présidente de la commission « Droits sexuels et reproductifs - Santé des femmes » du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE F/H).

La liste complète des signataires est à retrouver sur [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr), rubrique « Point de vue ».



## Feuilleton

### Nos racines paysannes

par Pierrick Bourgault

*Lucienne et Louis sont nés à l'époque du cheval et des charrettes, dans un village à l'ouest de la France, où les habitants vivaient de leurs minuscules élevages. À 95 et 97 ans, ces agriculteurs retraités racontent la mutation rurale de l'après-guerre et nous guident dans les chemins creux de leur enfance. Les écouter est un fabuleux voyage.*

Épisode 47/54

#### Le sens de l'observation

« Il faut être vraiment ancré sur place. En Indre-et-Loire, je n'ai jamais réussi à capter le vent. »

— J'ai pensé à toi hier soir. Le clocher de Notre-Dame-du-Pré était lumineux sur le ciel rouge et le bas tout noir, c'était superbe. On avait l'impression qu'il était sur de la porcelaine, qu'on pouvait le toucher.

Pour Louis, observer est toujours une joie. Dès son enfance, il prêtait attention au clocher de son village dont le coq indiquait le sens du vent. Matin, midi et soir, l'angélus sonnait trois bulletins météo quotidiens. Dans le silence des champs, au pas du cheval, le paysan les entendait plus ou moins, ainsi que certains clochers voisins à l'arrière-plan sonore. Avec les girouettes des maisons, c'était un indice pour connaître le sens du vent, donc prévoir le temps :

— À Prévailles, on a le vent du nord. S'il part à l'ouest en allant à reculons vers la gauche, on aura de la pluie. Quand il est à l'ouest, s'il s'en va au nord, ça s'accroche, la pluie reste. S'il passe par le sud, il va revenir. Et quand on entendait la mitrailleuse, il allait pleuvoir.

À une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Prévailles s'étendait en effet le camp militaire d'Auvours, où des régiments de Sarthe et de la Mayenne venaient s'entraîner. Louis

reconnaît que l'interprétation du sens du vent est délicate, voire sibylline :

— Il faut être vraiment ancré sur place. En Indre-et-Loire, je n'ai jamais réussi à capter le vent comme repère du temps à venir.

Autre approche : retenir la météo des Rogations, ces trois jours précédant le jeudi de l'Ascension, durant lesquels le curé partait en procession trois matinées avec le goupillon, l'eau bénite et récitait des dizaines de chapelets. Une cérémonie à mi-chemin entre paganisme et catholicisme :

— C'était suivi dans certaines communes, avant 14-18. Le lundi donne l'orientation pour les foins, le mardi celui de la moisson, le mercredi la vengeance.

Une observation ancestrale : — Quand il fallait se cracher dans les mains pour tenir un outil, cela signifiait qu'on avait les mains sèches, et on disait : « Il va y avoir de la pluie, mais pas tout de suite. »

Autre approche, plus scientifique : — Mon père avait un baromètre anéroïde, qu'on tapote un peu pour voir s'il descend ou s'il monte. Mais depuis qu'on est au Mans, il annonce plutôt le beau temps...

Pour se déplacer, attention et mémoire étaient requises, car aucun panneau ne signalait le nom des fermes. D'un village à l'autre, il n'y avait guère qu'une « plaque de cocher » en fonte bleue indiquant les distances, scellée au mur de la rue principale, ou un panneau bleu « Don de la DAS » (Défense automobile et sportive) et le cadastre Napoléon à la mairie. D'ailleurs pour se rendre au bourg, les habitants prenaient rarement la route, mais traversaient les prés et empruntaient des « raccourcis ». Louis explique cette discrétion :

— Les gens refusaient les panneaux, pour être tranquilles. Si on voulait trouver telle ferme, il fallait connaître, ou aller avec quelqu'un qui connaissait, ou passer du temps à chercher, et ce n'était pas facile, surtout la nuit. S'ils avaient besoin du

médecin, de la sage-femme, ils attelaient le cheval et allaient les quêrir en carriole. Je me souviens d'un gars qui s'est retrouvé en prison en 1939 car il ne descendait jamais au bourg. Il n'avait pas vu l'affiche de mobilisation, il a été considéré comme déserteur et a eu toutes les peines du monde à s'en dépêtrer. C'étaient de braves gens, mais fermés sur eux-mêmes.

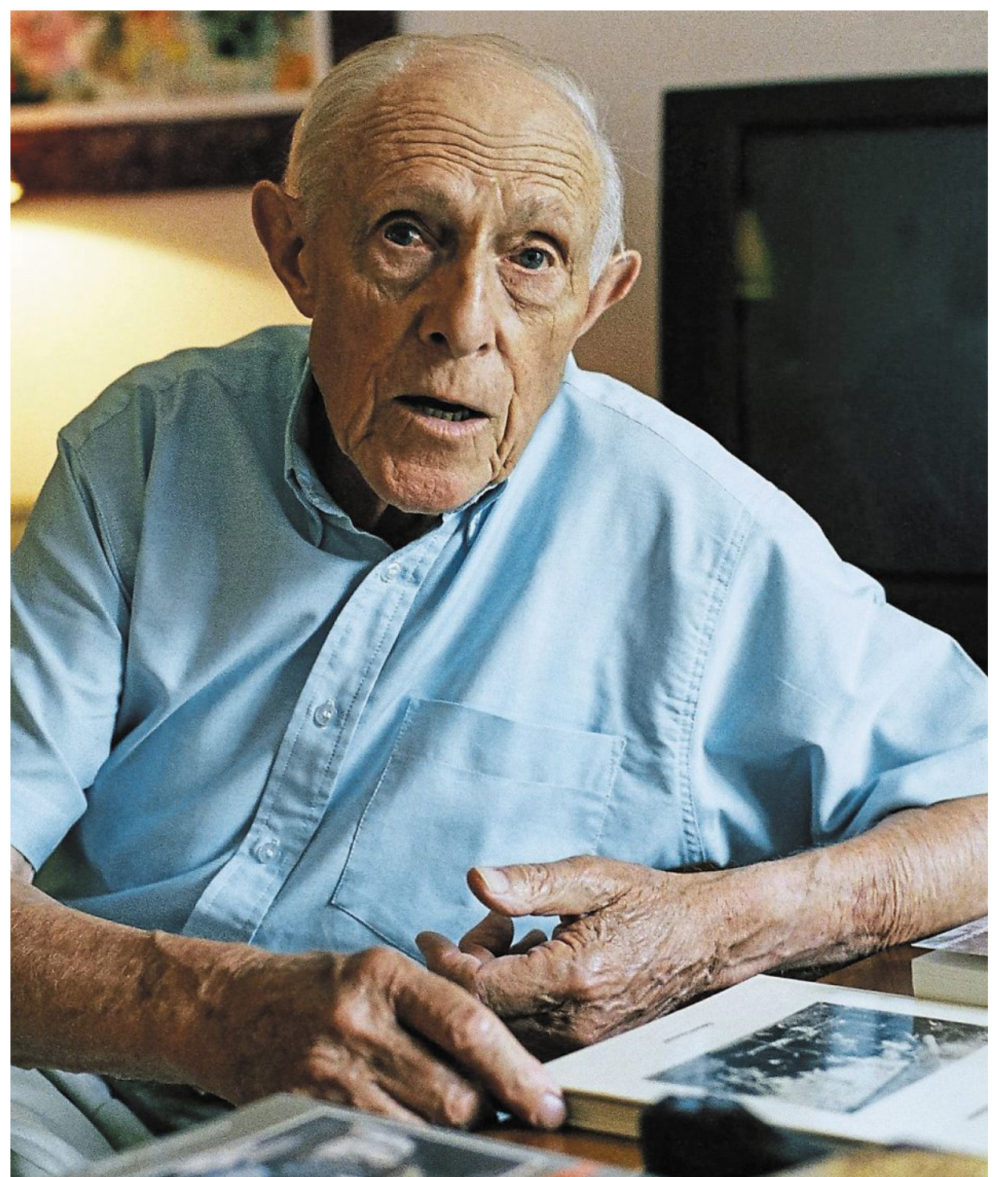
Ce peuple traumatisé par trois guerres voulait sans doute vivre heureux et caché. Les éleveurs ont accepté les pancartes lorsqu'ils ont fait appel aux vétérinaires, à l'inséminateur et à des chauffeurs-livreurs venus de l'extérieur.

Je raconte à Louis l'une des blagues favorites de Pierre Quémeré, mon professeur de zootechnie : « Le moment où l'éleveur gagne le plus d'argent, c'est quand il est debout à la barrière et qu'il roule sa cigarette en regardant ses bêtes. » Louis approuve :

— Oui, s'il en voit une qui a le poil rêche, quelque chose n'est pas normal. Les animaux, on sait qu'ils sont malades quand ils ont le nez sec. La truffe du chien, le nez de la vache... Le berger est extraordinaire, il connaît tous ses moutons. Il faut être très observateur, cela s'apprend tout petit. Pareil pour le mécanicien, au moins son du moteur, il comprend ce qui cloche. Notre entrepreneur de battages s'arrêtait à un kilomètre sur la route pour écouter la machine tourner, pour savoir si ça bourrait ou engrainait trop brutalement.

Aujourd'hui, les exploitants gèrent de plus en plus d'hectares et d'animaux. Ils passent du temps au bureau pour s'informer, renseigner des espaces personnels, des formulaires virtuels. Comment leur lien millénaire avec la terre et les bêtes résistera-t-il à la numérisation, à la dématérialisation ?

(à suivre)



Louis en 2005, à Loches.

PHOTO : P. BOURGAULT